

BILAN 1984 DE LA SURVEILLANCE DES NIDS DE BUSARDS

I RAPPEL

Les Busards sont des rapaces rares, ils ont la fâcheuse habitude de nicher dans les cultures et les couvées sont donc souvent détruites lors de la moisson. Deux espèces sont menacées par les pratiques agricoles, il s'agit du Busard St Martin et du Busard cendré, plus rare, puisqu'on estime sa population mondiale actuelle à environ 8000 couples seulement.

L'an dernier, dans la Somme, 6 nids avaient été surveillés, 4 de Busard St Martin et 2 de Busard cendré. Sur les 6 couvées, 4 s'envolèrent, les 2 nids de Busard cendré furent détruits.

Cette année toutes les couvées repérées sont arrivées à terme, mais le résultat global reste tout de même médiocre puisque seulement 2 couplee de Busard St Martin ont été suivis.

LA VIE DE VOTRE ASSOCIATION

II ORGANISATION DE LA SURVEILLANCE

Les années précédentes peu de personnes étaient informées de nos sorties à la recherche des Busards car nous pensions qu'il fallait rester le plus discret possible. Nous nous apercevons maintenant que si l'on doit être d'une extrême discrétion une fois les nids repérés, il faut qu'il y ait avant cela le maximum d'observateurs pour "traquer" à la jumelle ces rapaces. C'est pourquoi, à deux reprises des sorties de repérage et d'initiation à la fois furent organisées, en espérant que les nouveaux ornithologues nous renseigneraient sur les déplacements (parfois importants) des Busards voire sur l'emplacement des nids.

III SURVEILLANCE DES NIDS

Deux nids de Busard St Martin ont donc été surveillés. Tous deux étaient située à environ 25 kilomètres à l'Ouest d'Amiens mais dans des territoires bien distinct (que nous ne préciserons pas).

Le premier se trouvait dans un bois exploité il y a deux ou trois ans et envahit de ronces. Il n'était donc pas apparemment en danger mais necessitait néanmoins une surveillance importante pour le protéger d'éventuels prédateurs à deux pattes.

La surveillance a été effectuée par Bernard COUVREUR. Sur les trois jeunes découverts le 1er Juillet deux s'envolèrent le 22, le troisième, plus faible, a dû être sacrifié pour nourrir ses aînés.

Pas moins d'une dizaine de sorties sur le terrain ont été nécessaires pour repérer les adultes puis le nid. Au total, 30 à 35 heures ont été consacrées à cette couvée.



Femelle de Busard St Martin en train de se dégourdir les ailes après une journée passée à couver

LA VIE DE VOTRE ASSOCIATION

Le deuxième couple se situait à une quinzaine de kilomètres au Nord du premier. Dans cette zône, un mâle adulte avait été repéré lors de nos sorties en groupe. Plus tard, le nid a été localisé par un de nos membres, Jean-Pierre FERRE qui ne compte plus les heures passées à observer les Busards.

Celui-là était menacé, il était situé dans un champ d'orge déjà bien avancé alors que les jeunes n'avaient que trois semaines. Dans ce genre de situation, nous savons par expérience qu'il est préférable de déplacer le nid plutôt que de demander à l'agriculteur d'éviter le fauchage autour du nid.

Malheureusement la parcelle voisine était constituée de luzerne d'une hauteur insuffisante. C'est alors que Jean-Pierre FERRE eut une idée géniale (si,si), au cours de ses longues observations il avait remarqué se posait souvent sur un buisson en bordure d'une pièce d'avoine encore vert. La nichée fut alors réinstallé dans ce champ au pied du buisson. Ce transfert compertait des risques, la distance entre les deux sites étant de 165 mètres ! Ce fut une réussite puisque la femelle retrouva sa progéniture quelques heures après.

Trois raisons à ce succès :

- la bonne connaissance des habitudes de la femelle (buisson-perchoir)
- le fait que les Busards St Martin ne s'éloignent pas du site quand on les dérange, à l'inverse des Busards cendrés qui disparaissent pendant un long moment.
- le fait d'avoir montré un des jeunes à la femelle pendant tout le trajet.

Il y a néanmoins une ombre à ce succès. Une semaine plus tard, lors d'une vérification, un des quatre jeunes, effarouché, s'est envolé à 50 mètres du nid, sans jamais y revenir. Il n'a pas été retrouvé à l'envol avec ses trois frères.

IV CONCLUSION

Depuis que les protecteurs de la Nature protègent les nids de Busards, il s'agit, à notre connaissance, du plus long transfert de nid jamais réalisé en une seule fois. Il semble que les déplacements des nids soient plus interressants que des interventions auprès des agriculteurs (on ne connait pas toujours leurs intentions).

L'expérience aidant, nous pensons faire mieux l'année prochaine, avec votre aide bien entendu...

A PROPOS DU PIEGE A POTEAU

Il y a à peu près un an, nous lancions une campagne contre la vente du piège à poteau. Le problème de ce piège est le suivant : l'usage est interdit (tue principalement des Rapaces) mais la vente reste libre. Nous intervenions alors auprès des ministères concernés (Environnement, Commerce et Artisanat) ainsi qu'auprès de plusieurs députés picards.